

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES DU RHÔNE

COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT  
du REGISTRE des ARRÊTÉS du MAIRE

N° 243/22

OBJET :

Marché n°22S013

« Maintenance des chaudières individuelles (type P2-P3) et des climatisations à détente directe (type P2-P3) des bâtiments de gestion communale de la ville de Miramas »

Lot n°2 : Maintenance des climatisations à détente directe type P2-P3 de gestion communale

Commune de Miramas

Nature : Décision du Maire prise par délégation

Matière : Marchés Publics

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

VU l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°27-2020 du Conseil Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant Code de la commande publique,

**CONSIDÉRANT** le besoin de la ville de Miramas de lancer une consultation sous la forme d'un marché de services en appel d'offres ouvert en vertu des articles L. 2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code sus-cité,

**CONSIDÉRANT** l'avis d'appel public à la concurrence, publié au BOAMP le 07 août 2022, sur le site de la commune le 08 août 2022 et au JOUE le 09 août 2022 ,

**CONSIDÉRANT** la date limite de réception des offres fixée au 06 septembre 2022 à 12 h 00,

**CONSIDÉRANT** que deux offres ont été réceptionnées dans le délai,

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la notation des offres au regard des critères d'attribution figurant dans le règlement de consultation,

**DECIDONS**

ACTE PUBLIC PAR  
VOIE D'AFFICHAGE  
LE 21 OCT. 2022

ACTE NOTIFIE  
LE 26 OCT. 2022

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication le : 21/10/22



En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE CONCLURE** avec l'entreprise AXIMA CONCEPT sise 47 Boulevard des Acieries, à Marseille (13010) , un marché de services sur la base du montant suivant :

- Montant total annuel P2 : 35 941,00 euros HT

- **D'IMPUTER** cette dépense sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier d'Istres, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 20 OCT. 2022

**LE MAIRE,**



**Frédéric VIGOUROUX**

*« Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, la saisine pourra notamment s'effectuer par voie de dématérialisation depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) »*





**ACTE D'ENGAGEMENT**

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES**

---

**Maintenance des chaudières individuelles (type P2-P3) et des climatisations à détente directe (type P2-P3) des bâtiments à gestion communale de la Ville de Miramas**

---

**LOT 2 : Maintenance des climatisations à détente directe (type P2 - P3)**

Cadre réservé à l'acheteur

**CONTRAT N° 225013 lot n° 2**

**NOTIFIE LE : 26/10/2022**

**Mairie de Miramas  
Place Jean-Jaurès  
13140 MIRAMAS**

## SOMMAIRE

<b>1 - Préambule : Liste des lots .....</b>	<b>3</b>
<b>2 - Identification de l'acheteur.....</b>	<b>4</b>
<b>3 - Identification du co-contractant.....</b>	<b>4</b>
<b>4 - Dispositions générales .....</b>	<b>5</b>
4.1 - Objet .....	5
4.2 - Mode de passation .....	5
4.3 - Forme de contrat .....	6
<b>5 - Prix .....</b>	<b>6</b>
<b>6 - Durée du contrat et délai d'exécution.....</b>	<b>6</b>
<b>7 - Paiement .....</b>	<b>7</b>
<b>8 - Nomenclature(s) .....</b>	<b>7</b>
<b>9 - Signature .....</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS</b>	<b>11</b>

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
Lot 1	<b>Maintenance des Chaudières individuelles (type P2-P3) des bâtiments de gestion communale.</b> Il s'agit de l'entretien (P2 et P3) de l'ensemble des équipements thermiques de production, comprenant un parc de chaudières individuelles gaz et électriques défini à l'annexe 1.
Lot 2	<b>Maintenance des climatisations à détente directe (type P2-P3) des bâtiments de gestion communale.</b> Il s'agit de l'entretien (P2 et P3) de l'ensemble des climatiseurs et pompes à chaleur défini à l'annexe 1.

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Miramas

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable Public,

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	MERIGAUD Patrick
Agissant en qualité de	Directeur Régional

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	AXIMA CONCEPT une marque d'EQUANS
Adresse	Siege social : tout T1 – 1 place Samuel de Champlain Faubourg de l'Arche – 92930 PARIS LA DEFENSE Agence : 47, boulevard des Aciéries - 13010 MARSEILLE
Courriel	commerce-paca.axima@equans.com
Numéro de téléphone	0820 902 223
Numéro de SIRET	854 800 745 01489
Code APE	4322B
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 55 854 800 745

engage la société ..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	



Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire  
 solidaire du groupement conjoint  
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

## 4 - Dispositions générales

### 4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne la maintenance des chaudières individuelles (type P2 - P3) et des climatisations à détente directe (type P2-P3) des bâtiments à gestion communale de la Ville de Miramas.

Il s'agit de l'entretien des chaudières individuelles (production et distribution de chauffage et production d'eau chaude sanitaire dans les logements) et des climatiseurs et/ou pompes à chaleur (chauffage et climatisation des bâtiments publics) les bâtiments à gestion communale.

**Lieu(x) d'exécution :**

Les sites listés en annexes des CCTP pour chaque lot.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 2 lots.

Le présent document concerne les prestations du lot 2 : Maintenance des climatisations à détente directe.

#### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### 4.3 - Forme de contrat

Le présent marché est alloté en deux lots séparés comprenant :

- le lot 1 s'exécutant sous la forme d'un marché ordinaire à prix forfaitaires,
- le lot 2 s'exécutant sous la forme d'un accord-cadre dit « composite » comprenant:
  - Une part de prestations forfaitaires, à savoir celles de maintenance des climatisations à détente directe de type P2, conformément aux prix renseignés dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.),
  - Une part de prestations à bons de commande pour les prestations de type P3 qui viseront à remplacer, dépanner et/ou mettre en place de nouveaux équipements en cas de dysfonctionnement. Elle sera réalisée par le biais de l'émission de bons de commande.

Cette partie à bons de commandes est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 25 000 euros HT. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.

Cet accord-cadre concerne le lot n°2. Il sera attribué à un seul opérateur économique.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application de prix mixtes :

- Un prix global et forfaitaire pour les prestations P2 :

LOT	Désignation	Montant de l'offre			Soit en toutes lettres TTC
		Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	
02	Montant total annuel P2	35 941,00.	7 188,20	43 129,20	Quarante-trois mille cent vingt-neuf euros et vingt centimes

- Des prix unitaires pour les prestations P3 :

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réellement exécutées des prix figurant au BPU et tels que définis aux articles 3 et 4 du document « Justification financière ».

## 6 - Durée du contrat et délai d'exécution

Le contrat est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter du 30/10/2022 ou à compter de la date de notification du contrat si celle-ci est postérieure.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, soit une durée totale ne pouvant excéder 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché.

Le délai d'exécution des prestations est fixée au CCTP.

Concernant le lot 2, les prestations de type P3 s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon.

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	<b>AXIMA CONCEPT</b>
Prestations concernées	<b>Maintenance des chaudières individuelles (type P2-P3) et des climatisations à détente directe (type P2-P3) des bâtiments à gestion communale de la Ville de Miramas</b>
Domiciliation	BNP PARIBAS PAYS DE LOIRE ENTREPRISES
Code banque	30004
Code guichet	00283
N° de compte	00020528467
Clé RIB	73
IBAN	FR76 3000 4002 8300 0205 2846 773
BIC	BNPAFRPPXXX

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	

BIC

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ' :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
50531100-7	Services de réparation et d'entretien de chaudières
50720000-8	Services de réparation et entretien de chauffage central

## 9 - Signature

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A MARSEILLE

Le 28 septembre 2022

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ' 1



**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Montant de l'offre par lot				
Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
02	Montant total annuel P2	35.941,00	7.188,20	43.129,20

La présente offre est acceptée

A ..... Miramas .....

Le ..... 20 OCT. 2022 .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,



Frédéric VIGOUROUX  
Maire de Miramas

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature <sup>1</sup>**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<b>Totaux</b>			







## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)**

**Utilisateur : wspastell wspastell**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	2022_244
Date de la décision :	2022-10-20 00:00:00+02
Objet :	Marché 22S013 - Maintenance des chaudières individuelles (type P2-P3) et des climatisations à détente directe (type P2-P3) des bâtiments à gestion communale de la ville de Miramas - Lot 2 Maintenance des climatisations à détente directe type P2-P3 des bâtiments de gestion communale. Montant estimatif Lot 1 : 35 941 euros H.T (P2) Consultation à 2 lots Appel d'offres ouvert articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 Code Commande Publique
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	013-211300637-20221020-2022_244-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_0.xml	text/xml	2156
Nom original :		
D__c 22S013 LOT 2.pdf	application/pdf	112865
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	112865
Nom original :		
AE 22S013 LOT 2.pdf	application/pdf	2523481
Nom métier :		
11_AE-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	2523481
Nom original :		

<i>Candidature _extrait_.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>4887832</i>
<i>Nom métier :</i>		
<i>10_AT-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_3.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>4887832</i>
<i>Nom original :</i>		
<i>Courriers non retenus.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>1129726</i>
<i>Nom métier :</i>		
<i>12_NR-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_4.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>1129726</i>
<i>Nom original :</i>		
<i>DPGF_BPU_DQE Lot 2 V2.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>177113</i>
<i>Nom métier :</i>		
<i>99_DC-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_5.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>177113</i>
<i>Nom original :</i>		
<i>MEMOIRE TECHNIQUE.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>3075351</i>
<i>Nom métier :</i>		
<i>10_MT-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_6.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>3075351</i>
<i>Nom original :</i>		
<i>RAO Analyse Lot 2.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>3180018</i>
<i>Nom métier :</i>		
<i>99_DC-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_7.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>3180018</i>
<i>Nom original :</i>		
<i>RP Lot 2.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>539826</i>
<i>Nom métier :</i>		
<i>11_RP-013-211300637-20221020-2022_244-CC-1-1_8.pdf</i>	<i>application/pdf</i>	<i>539826</i>

**Cycle de vie de la transaction :**

<b>Etat</b>	<b>Date</b>	<b>Message</b>
<i>Posté</i>	<i>21 octobre 2022 à 16h57min43s</i>	<i>Dépôt initial</i>
<i>En attente de transmission</i>	<i>21 octobre 2022 à 16h57min52s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
<i>Transmis</i>	<i>21 octobre 2022 à 16h58min09s</i>	<i>Transmis au MI</i>
<i>Acquittement reçu</i>	<i>21 octobre 2022 à 16h58min20s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-10-21</i>